



SETCa
FGTB

Aux travailleurs de la CP 319.02 Région Wallonne :
les agences immobilières sociales, les maisons d'accueil et maisons de vie communautaire, les services d'accueil d'hébergement et d'accompagnement.

Premier effet concret de l'accord social wallon :

→ Augmentation de la prime syndicale !

Nouveaux montants applicables pour la prime 2018 payable en 2019

- **€ 120** pour les affilié-e-s payant une cotisation temps plein (au lieu de 90€)
- **€ 85** pour les affilié-e-s payant une cotisation temps partiel (au lieu de 45€)
- **€ 42,5** pour les affilié-e-s payant une cotisation ou travaillant depuis moins de 3 mois (au lieu de 22,5€)

Afin de garantir le meilleur traitement de votre prime, merci de :

- Contrôler et compléter éventuellement vos données personnelles et les données de votre institution ;
- Transmettre votre formulaire soit à votre délégué ou directement à votre régionale SETCa.

Les travailleurs qui auraient perçu partiellement leur prime payable en 2019 recevront bien évidemment le complément via leur régionale

Et l'avance de Printemps ?

La CCT sectorielle qui permet la mise en œuvre de cette partie de l'accord est en cours de négociation en commission paritaire. Les interlocuteurs sociaux doivent se mettre d'accord sur le montant brut qui revient au travailleur (déduction faite des cotisations patronales : fixation du taux moyen).

Les représentants des employeurs se sont engagés à signer la CCT aux conditions suivantes : garantie qu'il n'y aura pas de frais supplémentaire de secrétariat social et que les subsides permettant le paiement de l'accord seront versés au moment où l'avance doit être payée aux travailleurs. Les organisations syndicales se sont engagées à obtenir une réponse claire à ces questions. Nous avons interpellé l'ONSS et l'Administration afin de régler ces deux conditions.

L'ANM Wallon n'est pas un long fleuve tranquille mais l'essentiel est d'avancer.



Merci !



Merci à vos délégués qui durant tous ces mois ont porté avec le SETCa votre parole et tout particulièrement celle de ceux qu'on entend pas ou plus, qui au quotidien, se battent pour plus de justice sociale, pour plus d'équité, pour que le travail émancipe les travailleurs !

Ce sont les mêmes qui, en 1936, se sont battus pour que TOUS LES TRAVAILLEURS puissent enfin bénéficier d'un repos bien mérité !

En 2019, comme en 1936, profitez de ces vacances bienvenues,
ET
soutenez celles et ceux qui se battent pour vous et avec vous au quotidien !

BONNES VACANCES A TOUTES ET A TOUS !

